

n° 22

Sur le pont

VILLE DE PONT DE CLAIX

DOSSIER

Habitat

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

**les efforts de
la commune récompensés**

MARS ✦ AVRIL 2012



VILLE DE
Pont
de
Claix

- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Sauveteurs secouristes pontois : 04 76 98 65 62
- Gendarmerie : 17
- Police municipale : 04 76 29 86 10
- Sans abri : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11
- GDF-sécurité dépannage : 0810 433 038
- EDF-sécurité dépannage : 0810 333 338

Pharmacies de garde

► **Dimanche 18 mars**
Pharmacie arc en ciel
11 rue Mozart
tél. : 04 76 98 15 38

► **Dimanche 25 mars**
Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 01 51

► **Dimanche 1er avril**
Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 01 51

► **Dimanche 8 avril**
Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 01 51

► **Dimanche 15 avril**
Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 01 51

sommaire

3

L'éditorial de
Christophe Ferrari

4

Les temps
forts
le futsal à l'hon-
neur, 40 ans de
jumelage, une tour



tombe aux papete-
ries, les activités
d'hiver...

13

Suivi de projets
Le service public de
la petite enfance

14

Les nouvelles
de la mairie
l'aide aux vacances,
la défense des postes
d'enseignants...

17

A votre service

18

A voir
Spectacle à l'Amphi
Concerts/soirées *Y'a pas fête*



19

L'agenda

20



La rencontre
François Da Cruz

Directeur
de publication
Christophe Ferrari
Directeur de
la communication
Philippe Serre
Rédaction
Rosine Rocipon-Boyardjian
Sophie Bellenger
Maquette,
mise en page, photos
Franck Maurice-Laforge
Oriane Latour
Photos
Didier Barbe, A. Mamadouh
Distribution
Géo diffusion
Imprimerie
Imprimerie Grafi
6500 exemplaires



Service information
place du 8 mai 1945
38800 Pont de Claix
Tél. : 04 76 29 80 05

information@ville-pontdeclaix.fr
www.ville-pontdeclaix.fr

21

Tribunes

22

Une page d'histoire
Il y a 50 ans...
l'Algérie

23

Bouquins
Mots fléchés

R	E	T	U	T	U	E	S	I	S	I	E
L	I	S	U	L	T	E	N	O	N		
							R	E	M	O	W
E		S	E				R	I	R	U	N
I	D		P	I	E	D	B	E	R	E	S
							D	R	E	S	S
C							S	T	N	I	E
V	N	O					S	S	I	O	W
T							E	M	O		
I							S	O			
							N	O	S	I	O
							S	O			
S							C	A	S	T	R
							S	A	S	S	E
							R	A	V	A	X
							A				
							S	I	M	A	R

8 DOSSIER



Habitat :
les efforts de
la commune
récompensés

L'INFORMATION MUNICIPALE



**L'entre
deux**
L'agenda de
Pont de Claix,
tous les 15 jours dans
les commerces et
les équipements



le **Sur** pont
N°22 / paru
15 mars 2012

Prochaine parution :

Sur le pont
N°23 / à paraître
15 mai 2012

+ www.ville-pontdeclaix.fr

sur le site internet :
Toutes les publications
de la ville peuvent être téléchargées



La démocratie, notre bien commun

“ De même que je ne voudrais pas être un esclave, je ne voudrais pas être un maître. Telle est ma conception de la démocratie. ” Abraham Lincoln, par ces mots, révélait ce qu'est l'essence même d'une démocratie fondée sur l'égalité des chances, des droits et des devoirs, une démocratie apaisée parce qu'elle lutte de toute ses forces contre les inégalités.

C'est de cela que j'ai choisi de vous parler aujourd'hui, à quelques semaines d'élections majeures dans notre pays. J'ai choisi notamment de vous inviter à l'expression citoyenne, par le vote. Peu importe à qui vous choisirez d'apporter votre soutien. Mes convictions personnelles n'ont pas de place ici. En tant que maire, je respecte les opinions de chacune et chacun d'entre vous.

Mais il faut se souvenir que l'histoire de la démocratie est un parcours semé d'embûches, jamais complètement surmontées, et donc une liberté de choix jamais complètement acquise et que l'homme - maintes fois - réagissant à des instincts basiques et à des ambitions cruelles, a voulu et a pu remettre en cause.

Quand, dans la nuit du 4 au 5 août 1789, les représentants du peuple français ont décidé d'abolir les privilèges d'un ordre ancien et d'ouvrir au peuple la capacité à prendre en main son destin collectivement et librement, ils ont ouvert - parfois au péril de leur vie - la voie d'une démocratie réelle. Dès lors la France, et le monde, sont passés par des états divers qui ont parfois nié le rôle et la vie des hommes : des dictatures, des empires, des régimes racistes, autoritaires, communautaristes. C'est encore, de par le monde, une triste réalité.

Et la démocratie, dans un monde sans cesse plus miné par les forces de l'argent, par la violence et par la haine... Oui la démocratie est notre seul bien commun à défendre. C'est elle qui permet de vivre ensemble. C'est elle qui assure la liberté de chacun et la solidarité entre tous. C'est par elle que nous sommes ensemble, au delà des différences, des vies et des espérances.

Bien sûr une campagne électorale peut paraître terne. Bien sûr certains peuvent vouloir changer le monde, et d'autre défendre l'ordre aujourd'hui établi. Bien sûr on peut considérer que les femmes et les hommes politiques ne sont pas toujours pertinents. Bien sûr on peut être lassé du jeu politique. Mais pour défendre la démocratie, il faut l'exercer ! Pour vouloir s'exprimer, il faut voter ! Parce que je suis à Pont-de-Claix le garant pour vous tous de l'intérêt général, je voulais vous faire passer ce message fort !

Christophe Ferrari
Maire de Pont de Claix
Vice-président de la Métro

LES TEMPS FORTS



31
JAN.

Le Futsal à l'honneur

Christophe Ferrari, entouré de nombreux élus de la ville (Hervé Havre, Maxime Ninfos, Jean Simon, Maurice Alphonse, Ali Yahiaoui, Alain Soler) a reçu l'équipe de Futsal de Pont de Claix, évoquant sa fierté d'avoir sur le territoire pontois un club évoluant au niveau national et dont l'un des membres (Nabil Djebaili) joue en équipe de France des moins de 21 ans ! Pour Mansour Hachani, président du club, les résultats sont le fruit du travail des joueurs et de leur investissement dans le club depuis de nombreuses années ... et du soutien de son public Pontois !

40 ans de jumelage



3
FÉV.

1972 : cette année-là ont débuté les échanges entre le collège du Moucherotte et la Eckerman Realschule de Winsen Luhe, scellant ainsi le début d'une longue amitié entre les deux établissements, mais aussi les deux villes. Pour célébrer ces 40 années, l'association Culture et Traditions, le collège du Moucherotte et la ville organisaient une soirée de bienvenue au foyer municipal, au cours de laquelle étaient mis à l'honneur les 15 collégiens allemands et leurs professeurs.



Les papeteries, un site en devenir

23
JANV.

La tour des papeteries est tombée, marquant ainsi la fin de la première tranche de démolition qui s'inscrit dans le cadre du projet de reconversion du site, suite à sa fermeture en juillet 2008. Plusieurs pistes sont envisagées pour dynamiser cette zone, tout en conservant une trace de son riche passé industriel : développement d'une zone d'activité, projet partenarial de création d'une maison de l'eau ou d'une maison de la réserve naturelle régionale des Iles du Drac, création d'itinéraires de promenade et découverte de la faune et de la flore ... en associant les anciens papetiers intéressés à un travail autour de la mémoire des papeteries.

L'hiver, c'est la neige (1)

Le service des sports de la ville a proposé à l'ensemble des écoles (classes de CE2 - CM1 - CM2) trois sorties à la neige encadrées par les éducateurs sportifs de la ville. 312 enfants ont pu ainsi participer à ces journées qui étaient occupées le matin à des balades nordiques et l'après-midi à l'initiation au ski de fond. Une "foulée pontoise" avec remise de diplôme était organisée lors de la dernière sortie.

HIVER



L'hiver, c'est la neige (2)



Le stage sportif qui s'est déroulé durant les vacances de février a réuni 16 jeunes entre 11 et 15 ans : ils ont pu goûter 5 jours durant aux plaisirs de la neige : ski de piste et de fond, luge, raquette ... et balades en traineau tractés par des chiens ! Partis le matin de Pont de Claix, ils rejoignaient les pentes neigeuses de Gresse ou Lans en Vercors avant de revenir aux alentours de 17h.



27
JANV.

Remise en forme à Flottibulle

Au cours d'une soirée sportive et festive, sportifs et curieux ont pu découvrir l'aqua-boxing, l'aqua-stretching ou les plus classiques abdos-fessiers, avant d'échanger autour du sport-santé et de la remise en forme tout en dégustant divers thés, tisanes et boissons protéinées.



28
FÉV.

2010, l'eau monte : soirée vernissage

Les œuvres d'Anne-Laurence Terrasse peuvent être (re)découvertes jusqu'au 24 mars aux Moulins de Villancourt. L'exposition se décline en trois étapes picturales, trois espaces de création dont cette artiste-plasticienne explore les liens. Sur notre photo, l'artiste lors du vernissage, aux côtés de Sam Toscano, 1er adjoint à la culture ...



www.ville-pontdeclair.fr

Sur le site internet :
à la découverte
des tableaux de l'artiste

10
FÉV.



La nuit des arts martiaux

Sous les yeux de la députée, Marie-Noëlle Battistel et du maire Christophe Ferrari : démonstrations de capoeira, de karaté, de laï muoi, de judo, de taekwendo, de boxe féminine, de danse... la nuit des arts martiaux, organisée par l'Assidem a ravi son public ! De nombreuses associations de Pont de Claix, Échirolles et Grenoble, ou encore So Do Gunga (qui tenait la buvette) s'étaient portées volontaires pour animer cette belle soirée, dont la recette a été reversée au Karaté Club Pontois. Celui-ci pourra ainsi réaliser son projet : emmener les enfants du club aux championnats du monde de karaté de novembre prochain, à Paris-Bercy. Un beau spectacle en perspective !



“Le logement dans lequel réside un enfant constitue une des composantes importantes pour son développement (...) Toute une symbolique se construit autour du lieu habité durant son enfance et s’inscrit dans la mémoire des individus. Les enfants s’approprient également leur lieu de vie en fonction de l’espace disponible, des conditions de logement, du quartier.”

Claudine Pirus,
*Les conditions d’habitat
des enfants / INSEE 2011*

Habitat

Les efforts de la commune récompensés

Qu’ont en commun propriétaires, locataires, bailleurs sociaux, et la commune ? Un territoire de 560 hectares* ! Les uns l’occupent, les autres le gèrent. Ouvrir un dialogue constructif avec les propriétaires de logements HLM (bailleurs sociaux) et accompagner les copropriétés sont un objectif permanent du maire et de la municipalité depuis trois ans. Il fallait prendre le taureau par les cornes et mettre un terme au négligé des immeubles collectifs tout comme saisir les opportunités qui s’offrent et amorcer la

pompe en direction des copropriétés fragilisées. En contrepartie de l’entretien des espaces extérieurs qu’elle prend à sa charge la ville obtient des bailleurs sociaux qu’ils se recentrent sur l’entretien du patrimoine bâti ; elle mise sur les dispositifs de réhabilitation pour les copropriétés vieillissantes. Pari réussi pour Ali Yahiaoui conseiller municipal délégué à l’habitat : près d’un million d’euros de travaux ici, plus de trois là : partout, les bailleurs investissent et les copropriétaires se lancent...

* la plate forme chimique en occupe 183

Rétrocession des espaces extérieurs de quoi s'agit-il ?

“Pont de Claix est une des premières villes de l'agglomération grenobloise en terme d'accueil de logements sociaux, explique Ali Yahiaoui, conseiller municipal délégué à l'habitat, nous voulons agir en profondeur et hisser à son plus haut niveau la qualité du cadre de vie et de l'environnement des Pontois. Il nous est apparu que cela ne pouvait se faire sans une implication forte de la ville et des bailleurs sociaux, chacun dans son rôle et selon ses compétences. La ville entend agir et développer son intervention sur la qualité de la ville, le domaine public, la restructuration urbaine. Elle attend des bailleurs sociaux qu'ils concentrent et accroissent leurs efforts sur leur patrimoine bâti, sur sa gestion, son amélioration et son évolution dans le souci d'un habitat où les charges sont abordables pour les locataires”. En 2009, un protocole type est fixé avec la SDH, l'OPAC 38, Actis et LPV ; il définit les engagements mutuels et fixe le cadre de sa mise en œuvre. Moins d'un an plus tard, les accords particuliers avec chaque bailleur précisent les modalités de la rétrocession : “en contrepartie des droits et obligations reconnus par la ville dans le cadre de la cession, le bailleur s'engage à poursuivre ses efforts en direction de l'amélioration du patrimoine (...)

et l'accord définit trois axes d'intervention : la réduction des consommations énergétiques, l'attractivité et la sécurité en précisant “la réduction des charges et l'amélioration du confort des locataires entrent dans ce cadre”.

+ www.ville-pontdeclaix.fr

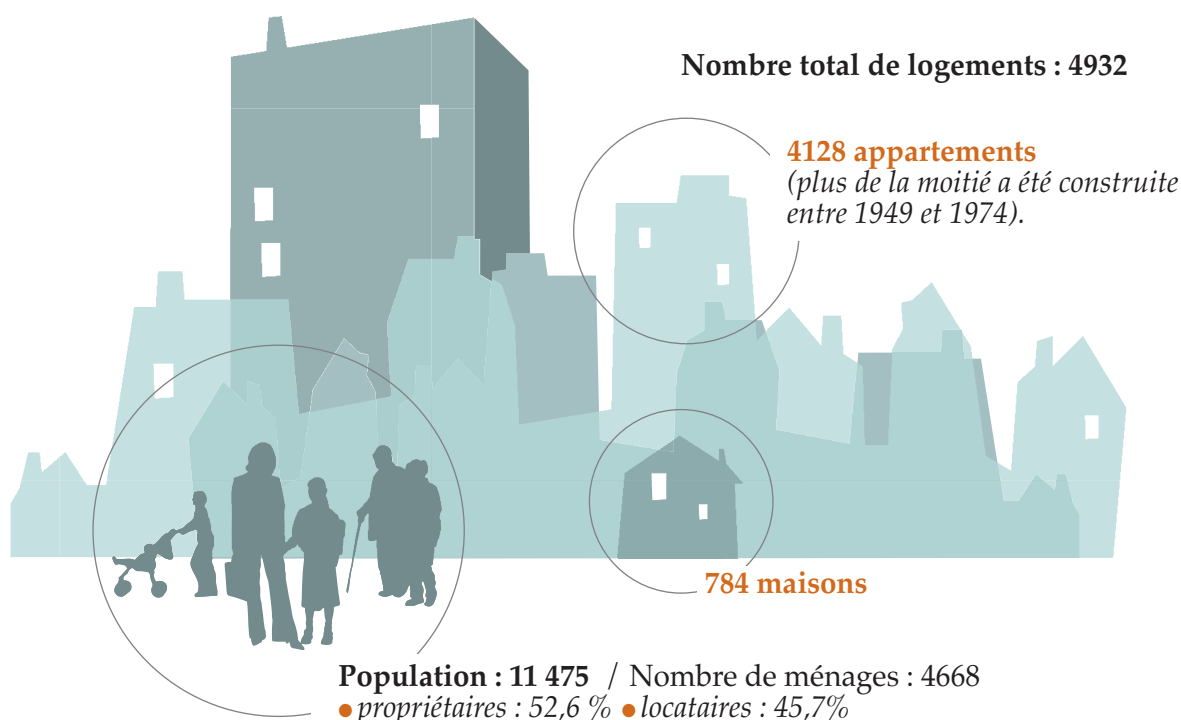
Lire sur le site l'intégralité des accords entre la ville et les bailleurs sociaux
Conseils municipaux du 19 novembre 2009 (n°15),
du 23 septembre 2010 (n°37 et 38), du 7 juillet 2011 (n°34)

Veille permanente

Toutes les 6 à 8 semaines, les différents acteurs se rencontrent dans le cadre de la gestion urbaine de proximité (GUP) et son comité de suivi. Municipalité, bailleurs, associations de locataires, habitants de différents secteurs et partenaires (ex. Confédération nationale du logement) font le point sur l'état du cadre de vie, des parties communes et des espaces extérieurs groupe de logements par groupe de logements ; ils définissent une stratégie et des actions communes et se retrouvent s'il en est besoin, sur le terrain.

LES CHIFFRES DU LOGEMENT À PONT DE CLAIX

Données de l'INSEE pour 2008



En 2011, 125 000 euros ont été alloués au réaménagement des espaces publics, 200 millions sont prévus en 2012.

LES BAILLEURS



Actis existe depuis 1920 ; sous le statut d'établissement public, rattaché à la ville de Grenoble, Actis est le premier bailleur social de l'agglomération grenobloise et le troisième du département avec un patrimoine de 11500 logements et équivalent.

Né de la collaboration entre la société d'habitation des Alpes et le Crédit immobilier des Alpes, le groupement Pluralis comprend également le Foyer de l'Isère auquel vient d'être confiée la gestion du jeu de boules de la rue du même nom. Pluralis gère un patrimoine de près de 10 500 logements.

La société dauphinoise pour l'habitat (SDH) trouve son origine dans l'engagement d'industriels locaux soucieux de loger leurs salariés dans la situation d'urgence de l'après-guerre. La société gère un patrimoine de plus de 16 000 logements.

L'office départemental d'HLM de l'Isère, créé en 1950 devient office public de l'habitat, (OPAC38) établissement public à caractère industriel et commercial. Sa compétence s'étend sur le territoire de la région Rhône Alpes et gère un patrimoine de plus de 20 000 logements.



Logements collectifs : Mutualiser dans l'intérêt des habitants

ILES DE MARS SDH

"La rétrocession dispense le bailleur des travaux d'investissement sur les espaces extérieurs et donc de réaliser davantage de travaux sur le bâti et dans les appartements" Alain Fayen, directeur du patrimoine à la SDH l'exprime clairement lorsque en juin 2011 il présente en réunion publique le projet de travaux d'amélioration dans les 470 logements des Iles de Mars. Avant lui, le maire, Christophe Ferrari avait réaffirmé la volonté de la municipalité d'intervenir fortement sur les espaces extérieurs en les récupérant auprès des bailleurs de façon à envisager un réaménagement de la globalité des espaces devenus publics ; et sans doute s'acheminer vers des décloisonnements du type de celui à l'étude entre Iles de Mars et Olympiades.

2 500 000 euros investis dans les appartements en 2012

Pour 2012, les travaux d'amélioration du confort dans les appartements sont estimés à 2 500 000 euros et ne feront l'objet d'aucune autre augmentation de loyer

que celle décidée par le conseil d'administration de la SDH pour l'ensemble de son patrimoine. Ils ont été programmés à la suite d'un diagnostic qui a fait apparaître la nécessité du remplacement et de l'amélioration d'un certain nombre d'équipements : robinetterie, radiateurs, éviers, chasses d'eau, tableaux électriques, prises, persiennes... Le groupe des Iles de Mars est constitué de 280 logements répartis sur 4 tours et 190 sur 2 barres de 6 montées chacune. Construit en 1971 sur un terrain propriété de la SDH, le groupe a été réhabilité une première fois dans le cadre d'une opération qui s'est déroulée entre 1991 et 1995. Entrepris en 2009, poursuivis jusqu'en 2011, les travaux de réaménagement des halls ont été l'occasion d'une action partenariale très forte entre la ville, les locataires et leurs associations et le bailleur mais n'avaient concerné que les tours. En 2012 la réhabilitation porte sur l'intégralité des logements. La durée prévisionnelle des travaux et estimée à 24 mois.

La ville s'est associée à La Métro pour une campagne de sensibilisation au tri qui a abouti à la réalisation de locaux adaptés.



Deux tiers des locataires ont répondu à la consultation lancée au démarrage des travaux de réhabilitation, un motif de satisfaction pour les élus aux relations avec les habitants et à la démocratie participative, respectivement Alain Soler et Maxime Ninfosi ; "les habitants seront bien une ressource dans le cadre des accords passés avec les bailleurs, par ailleurs les ateliers publics urbains (APU) doivent leur permettre d'agir et de peser dans les discussions".

En décembre 2009 l'OPAC 38 signe l'accord cadre par lequel en échange de la prise en charge des espaces extérieurs l'organisme s'engage à investir fortement sur les 176 logements des Olympiades.



Pour l'OPAC 38 les termes de l'accord sont très clairs et les actions qui s'ensuivent "doivent s'inscrire dans la relation partenariale avec la copropriété

voisine et s'articulent à la dynamique du projet urbain de la ville". Les travaux projetés aux Olympiades concernent l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la diversification de la taille des logements, le stockage des ordures ménagères, le décloisonnement. Des interventions dans les appartements (remplacement de cloisons, réfection des sols...) sont prévues à raison de 15 par an pour une dépense de 7000 euros par logement.

Des travaux conséquents sont également prévus sur l'îlot Taillefer Marcelline, l'ancien office HLM de l'Isère gère en effet près de 400 logements à Pont de Claix.



RAFFIN-CABOISSE

55 ans et un lifting

Bâti vieillissant, façade écaillée, tuiles en mauvais état, isolation dégradée... le diagnostic est sans appel : il faut intervenir ! Lors de la

rencontre avec les locataires de Raffin -Caboisse en janvier dernier, la précision était de poids : " il n'est demandé aucune participation aux habitants, il n'y aura pas d'augmentation de loyers liée à la réalisation des travaux mentionnés " ; lesquels concernent non seulement l'isolation par l'extérieur, la reprise du toit mais aussi le changement de certaines menuiseries dans les appartements, le tout pour un montant prévisionnel de 848 978 euros soit près de 18000 euros par logement. L'Opac 38 gère les 48 logements répartis dans les 4 bâtiments le long de l'avenue du Maquis de l'Oisans, dont la construction date de 1957.

PAPETERIES ACTIS

Une opération exemplaire

Depuis 59 ans qu'il habite le quartier des papeteries, Monsieur Revellen, le président de l'association des locataires se souvient du moment où les maisons ont dû être numérotées et les rues nommées : Henri Barbusse, Guy Mocquet, Colonel Fabien, les Glières, Vassieux. Il n'est pas près d'oublier non plus les négociations qu'il vient de conduire avec le propriétaire et bailleur social Actis, pour obtenir l'échelonnement de l'augmentation (conséquence) des loyers, consécutive aux travaux (conséquents) entrepris par ce dernier, avec dans le rôle de l'interface, la municipalité.

Les habitants experts

Monsieur Revellen sait de quoi il parle lorsqu'il évoque l'état du bâti dans le quartier : entré aux papeteries à 18 ans, le 26 décembre 1949, comme aide mécanicien, il y terminera sa carrière quelques décennies plus tard, comme chauffeur et livreur de papier ; lui et sa famille trouvent à se loger dans la cité ouvrière dès 1952. « D'abord, dit-il, tout cela s'appelle les Papeteries, puis on a donné le nom de quartier Belledonne aux maisons construites en 1953-54 et celui de Beau Site à celles qui l'ont été en 1931 ; c'est Rhône Poulenc qui rachète l'ensemble en 86-87 avec un projet d'aménagement d'une entrée de l'usine à cet endroit ; c'est d'ailleurs pour faire le rond point que deux maisons sont alors détruites ; en janvier 2008 l'ensem-



Le montant des travaux sur le bâti s'élève à 2,7 millions d'euros. Dès 2010, à la demande de l'association des locataires, la ville prend en charge l'éclairage public (1700 euros/an) alors qu'Actis engage les travaux (1,2 millions d'euros) ; la rétrocession des voiries et réseau dans le domaine public communal est en cours.

ble est revendu à Actis ; la même année, c'est la fermeture de l'usine dont nous dépendions pour la fourniture en électricité qui ouvre les discussions avec Actis". Ainsi débute une opération de réhabilitation qui va se révéler exemplaire à tous les niveaux : la masse de travaux réalisés, l'investissement financier du propriétaire, la coopération de et avec les habitants et l'intervention de la ville à leurs côtés qui entend bien faire jouer pleinement son rôle de bailleur social au propriétaire comme de faire face à ses responsabilités en reprenant à sa charge l'entretien des voiries après leur remise en état.

Travaux à la carte

Les travaux démarrés en 2009 s'achèveront en 2013 pour l'ensemble des 36 logements : au travaux de raccordement des habitations à l'électricité, l'eau, le gaz a succédé l'importante réhabilitation des bâtiments : isolation complète

des combles et des façades, remplacement de menuiseries et des volets, mise aux normes électriques, logements refaits du sol aux plafonds, reprise des toitures... Et le président de l'association des locataires de préciser « deux logements ont été libérés pour être occupés par des locataires pendant la durée des travaux chez eux ; ainsi, la journée pendant les travaux sur la toiture nous en avons occupé un avec ma femme ; nous avons obtenu d' Actis que le déménagement de ceux qui devaient y être carrément déplacés soit pris en charge ; les deux seront loués à l'issue des travaux, l'un sera aménagé pour handicapés ». Il y a en aura un second, en rez-de-chaussée. Enfin un montant de 3000 euros de travaux par logement a été laissé au libre choix du locataire, qui d' autre que la puissance publique pourrait en faire autant ?

L'accession sociale à la propriété en ligne de mire

Le charme désuet des maisons solidaires laisse transparaitre les vies de labeur que chacune d'entre elles recèle. La proximité du foyer municipal, une école maternelle et le Dojo creusent la distance avec la route nationale qui conduit à Vizille au trafic néanmoins bien ralenti dès la nuit tombée, rien ne semble troubler la vie paisible et soigneusement rangée des habitants de la rue du jeu de boules et de l'avenue des Résistants. Aux confins des deux voies, l'ouverture sur le chemin boisé qui longe la digue semble ouvrir sur un bout du monde.

Ici, 28 logements propriété de l'entreprise Rhodia qui s'apprêtait en juillet 2009 à quitter la plate-forme chimique sont rachetés par la ville dès leur mise en vente. Il s'agit d'éviter tout rachat par un opérateur privé attiré par une affaire possiblement juteuse. Un bail de 6 ans est proposé aux locataires en place qui sont restés dans les lieux. Pour autant une ville en général et Pont de Claix en particulier, n'a pas vocation à louer des logements et percevoir des loyers. C'est pourquoi la municipalité entreprend de céder le tènement à un bailleur social aux conditions qu'elle souhaite poser pour s'assurer l'amélioration du confort des locataires et l'ouverture à l'accession sociale à la propriété pour ceux qui peuvent et veulent y prétendre.

Ce sera Pluralis. Achetés à Rhodia en 2009 les logements sont revendus à Pluralis en 2011 en une opération qui s'équilibre. Le bailleur s'engage sur d'importants travaux : isolation, remplacement des fenêtres, installation de la VMC, travaux sur les toitures, mise en sécurité des installations de gaz et d'électricité, rénovation des salles de bain et toilettes. La ville investit pour 500 000 euros de travaux de voirie et sur les réseaux de la rue du jeu de Boules. A la grande satisfaction d'Ali Yayahoui, conseiller municipal délégué au logement la ville a obtenu du bailleur qu'il propose aux locataires occupants de se porter acquéreurs de leur logement à un prix défiant toute concurrence : « pour 8 des 28 logements lesquels ont bien été identifiés le bailleur prendra l'engagement envers la commune de les céder aux occupants après réalisation des travaux à un prix plafonné à 2000 euros le mètre carré habitable. Les autres logements resteront dans son patrimoine et seront conventionnés ».

Les nouveaux loyers qui prendront effet à l'issue des travaux ouvrent ainsi droit à l'aide publique au logement (APL) pendant que le niveau des loyers en cours est maintenu jusqu'à la fin des travaux prévue pour 2013. Sans compter que les travaux d'isolation contribuent à réduire les charges de chauffage. Le coût de l'opération des 20

logements locatifs s'élève pour Pluralis à 3 135 000 euros.

Les conditions d'accession à la propriété sont assez strictes, la ville a fait appel à la confédération nationale du logement (CNL) pour les étudier avec les habitants. Tous ne sont pas élus, mais tous sont assurés de l'attention particulière que leur porte la puissance publique qui a souhaité ouvrir la possibilité pour les locataires en place d'acquiescer directement le logement qu'ils occupent à un prix fixé par elle, inférieur aux pratiques du marché ; une situation inédite dans l'ensemble de l'agglomération grenobloise.

4 logements supplémentaires

Quatre maisons jumelées, en accession sociale à la propriété occuperont après sa démolition les quelques 1500 m² de l'actuel boudrome du Côteau. La ville qui s'était rendue propriétaire du bâtiment en même temps que des maisons, s'est résolue à le vendre devant l'état du bâti nécessitant de lourds travaux de réhabilitation et son utilisation. Le prix de la vente a été fixé à 30 000 euros les frais de démolition étant pris en charge par l'acquéreur, les Foyers de l'Isère, filiale de Pluralis ●

300 000 euros pour aider les copropriétés privées

156 logements ont été concernés par l'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH). Arc en Ciel A et B qui s'est déroulée entre 2009 et 2011. Une OPAH est strictement codifiée et les aides publiques varient de 50 à 80%, elles sont individuelles en fonction des ressources des propriétaires occupants et globales pour l'ensemble de la copropriété, qui doit avoir été construite entre 1945 et 1975. Le montant total des travaux aux Arc en Ciel s'est élevé à 1 800 000 euros dont 42 % d'aide publique provenant de la Région, La Métro et

l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH). Les travaux ont porté pour les parties communes sur le ravalement des façades avec isolation par l'extérieur, l'étanchéité de la toiture, le remplacement des canalisations d'eau potable, le chauffage et la pose de coupe-feu d'accès aux caves. La ville a pris en charge 40% (soit 18000 euros) du coût du suivi administratif et financier de l'opération et a choisi en 2010 de réserver sur son budget une enveloppe de 300 000 euros pour l'aide à la réhabilitation des copropriétés privées.



La campagne incitative à l'isolation par l'extérieur « Murs murs » portée par La Métro à laquelle la ville s'est associée a fait mouche à Pont de Claix : la copropriété Villancourt (66 logements) est devenue exemplaire en étant la première de l'agglomération à s'inscrire pour un bouquet de travaux avec une aide de la commune s'élevant à 130 000 euros. D'autres copropriétés seront sans doute concernées qui pourront compter sur le soutien de la ville.

La petite enfance : un service public qui prend ses marques

« Hormis la compétence obligatoire des départements en matière de protection maternelle et infantile (PMI), les actions, mesures, prestations et services pour l'accueil des jeunes enfants de 0-3 ans relèvent de l'action sociale facultative des collectivités territoriales et des organismes de sécurité sociale largement investis dans ce secteur. Les collectivités locales ont ainsi un pouvoir d'initiatives en matière d'action sociale qui repose sur le principe de libre administration de valeur constitutionnelle (art. 72 alinéa 3 de la Constitution de 1958) et, pour les communes et pour les départements, sur la clause dite de compétence générale qui leur permet de prendre en charge les problèmes d'intérêt public local notamment en matière sociale (cf. jurisprudence du Conseil d'État sur l'étendue des compétences locales pour répondre à un besoin d'intérêt public local). Ces initiatives sont soumises en vertu de l'article 72 de la constitution et du contrôle de légalité qui en est le prolongement, à un contrôle confié au représentant de l'État dans le département et au juge administratif, afin de vérifier que les règles de compétences et de fond qui organisent l'action locale ainsi que les principes généraux du droit n'ont pas été violés. Les organismes de la branche famille développent également dans le champ de la petite enfance des interventions qui relèvent de l'action sociale facultative. Cette action sociale est encadrée par les autorités de l'État qui exercent une tutelle sur ces organismes. »

Ce long préambule extrait du rapport publié en 2006 par La Documentation Française situe le contexte législatif et administratif dans lequel s'inscrivent les 6 structures et 4 équipements de la petite enfance de Pont de Claix. Il en dit aussi la complexité à laquelle un document émanant de la conseillère municipale déléguée à la petite enfance, Sandrine Brachet et des services concernés tentent de répondre par un état des lieux de la politique publique de la petite enfance à Pont de Claix : 121 enfants accueillis chaque jour simultanément soit en crèche collective soit en crèche dite familiale chez une



L'élue à la petite enfance, Sandrine Brachet, en visite à la Capucine

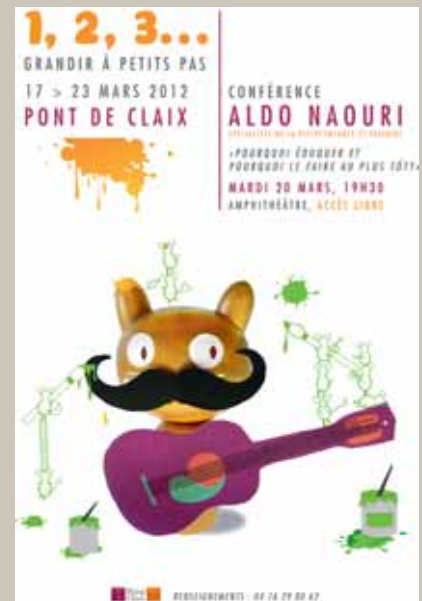
des 16 assistantes maternelles salariées par la ville ou dans un des deux « multi-accueils » (de 50 à 60 h d'ouverture par semaine chacun)*. Sandrine Brachet constate d'abord « Des centaines d'emplois ont été supprimés entre 2008 et 2010 à la suite de plans sociaux dans les entreprises de Pont de Claix ; de ce fait, la précarisation d'une population déjà fragilisée rend l'intervention de services publics plus nécessaire encore. En parallèle, les ressources des collectivités s'amenuisant, il s'impose donc au service public d'être encore plus efficace » ; Elle précise : « en outre, la munici-

palité souhaite s'inscrire dans un projet éducatif local qui englobe la petite enfance afin de donner du sens à une politique transversale qui accompagne les Pontois depuis le plus jeune âge jusqu'à l'âge adulte ». Enfin, elle énonce : « il s'agit d'organiser les besoins d'accueil en intégrant au mieux les exigences que la vie professionnelle impose aux parents, tout en recherchant leur implication ». Une des préconisations étant par

exemple de porter une attention particulière à l'accueil d'urgence, une autre est de favoriser les accords entre plusieurs communes pour mutualiser les places d'accueil des jeunes enfants et répondre à des besoins spécifiques différents. Depuis 2008, la Capucine qui accueille enfants et parents le temps d'une pause est ouvert tous les mardis matins, le multi-accueil Jean Moulin a augmenté sa capacité de 15 places supplémentaires, et l'ouverture de l'équipement a gagné 1h30, un poste d'infirmière a été pourvu pour répondre aux besoins des multi-accueils, une restauration spécifique est créée et... la première « semaine de la petite enfance » a rencontré un grand succès !

* il convient de prendre en compte le fait qu'une même place en multi-accueil est occupée par environ 3 enfants et demi, c'est ainsi qu'en 2010, 410 enfants différents ont été accueillis.

1, 2, 3, grandir à petits pas : 2ème édition



La conférence de Jean Epstein « Nous sommes des parents formidables » avait fait salle comble lors de la première édition ; cette année c'est le pédiatre Aldo Naouri, pédiatre qui tentera d'éclairer les parents et les professionnels en répondant à la question « Pourquoi éduquer et pourquoi le faire au plus tôt ? » (mardi 20 mars à 19h30 à l'Amphithéâtre, entrée libre). Mais la semaine de la petite enfance ce sont aussi des ateliers d'art plastique ouverts aux parents avec leurs enfants, des ateliers autour du livre et de la lecture à la bibliothèque et l'expérience originale d'une créatrice en résidence chez les tout petits pour un spectacle à venir...

L'accès à 1, 2, 3 grandir à petits pas est libre ; attention ! L'inscription est obligatoire pour certains ateliers
Rens. : 04 76 29 80 62

PONT DE CLAIX, LA VILLE ET LA VIE

Ecologie, environnement, cadre de vie, qualité de vie, développement durable, agenda 21... jamais autant de termes qui recouvrent un même champ n'auront été autant utilisés depuis que la menace d'épuisement et de la détérioration des ressources pèse sur la planète. A l'échelle d'un territoire comme celui de la commune, c'est petit bout par petit bout que l'on attrape le sens que la municipalité entend donner à son action en la matière... qui n'est finalement rien moins que la vie !

La notion d'environnement, le milieu dans lequel l'individu évolue, inclut l'air, l'eau et le sol, les ressources naturelles, la faune la flore... À cet égard deux exemples à venir pourront contribuer à éclairer les Pontois et les aider à agir. « Consommer et se déplacer autrement » est le thème de la 4ème journée intercommunale de l'environnement organisée avec Vif, Varcès, Saint Paul de Varcès, Le Gua, Claix et qui se tiendra pour la première fois à Pont de Claix : le 23 juin, stands d'informations, marché de producteurs locaux, artisanat et nombreuses animations attendent les visiteurs sur le stade des 2 Ponts (1). En février 2012 une première tranche de travaux concernant la



création d'une zone naturelle préservée (faune et flore) en lien avec la réserve naturelle régionale du Drac aval dite des Isles du Drac s'achevait. Les aménagements qui devraient intervenir en 2013 permettent d'envisager une ouverture au public en 2014.

S'agissant du développement durable, la définition retenue est : « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » ; le développement durable a sa semaine, qui se tient du 2 au 6 avril et essaime dans différents équipements de la ville : film et débat au centre social Jean Moulin, exposition à Flottibulle, contes à la bibliothèque... (1). **Le cadre de vie** concerne tout ce qui fait la vie quotidienne (confort du logement, offre de transport) alors que **la qualité**

de vie est l'appréciation que tout un chacun peut porter sur ce cadre précisément. Lorsque par exemple, la ville décide de reprendre l'entretien des espaces extérieurs comme décrit dans ces pages, elle se soucie du cadre de vie et de la qualité de vie des habitants. De même tout un travail sur le tri des déchets ménagers a conduit à réfléchir par groupe d'immeubles sur les dépôts et tournées de ramassage des ordures ménagères. En novembre dernier, une visite du centre de tri Athanor était proposée aux Pontois ; ils ont été 14 à se déclarer particulièrement intéressés par les chaînes de tri, les conditions de travail du personnel (« Faire mieux son tri, c'est moins de tri à faire pour le personnel d'Athanor ») par l'exposé et le film qui leur ont été présentés. Les employés communaux sont une cible particulière, aux prises directes avec l'action de la commune : ils disposent de vélos pour se déplacer, les trajets domicile-travail sont partiellement pris en charge et à l'occasion de la semaine du développement durable un « guide des bonnes conduites » a été mis à leur disposition. Quant à **l'écologie**, elle se définit par « l'étude scientifique des interactions qui déterminent la distribution et l'abondance des organismes vivants ».

(1) programme complet est disponible sur le site www.ville-pontdeclaix.fr et dans les équipements).

UNE AIDE POUR PARTIR EN VACANCES

Telle famille qui n'était pas partie en vacances depuis cinq ans, a pu emmener ses enfants à la mer grâce à l'aide de la ville ; tel autre parent seul avec cinq enfants, dès lors que l'aide de la ville a porté sur chacun d'entre eux, a pu envisager de partir... ce qu'il n'avait pas fait depuis trois ans. Pour qu'un enfant de Pont de Claix puisse partir en vacances, que ce soit en séjours collectifs ou avec au moins un de ses parents en location (camping, gîte, maison familiale...) la ville a mis en place un dispositif d'aide qui a bénéficié en 2011 (sans compter les périodes de Toussaint et Noël) à 465 enfants. L'aide financière est d'un montant annuel de 250 euros au plus (quotient familial inférieur à 400) et de 70 euros au moins (QF entre 1221 et 1440). Dans le premier



cas, elle est versée en fin de séjour directement à l'organisateur (qui doit être dûment habilité) : un dossier est à retirer auprès de l'accueil du carrefour municipal Mozart ; dans l'autre elle est versée à la famille sur présentation des factures acquittées (y

compris frais de transport aller et retour en bateau, car, avion...) après constitution préalable d'un dossier de demande d'aide auprès des services du centre communal d'action sociale (CCAS). Toutes les périodes de vacances scolaires sont prises en compte et il faut que l'enfant soit âgé de quatre ans au moins pour bénéficier d'une aide à l'inscription à un séjour collectif. En revanche, en cas de départ avec un parent il n'y a ni âge minimum ni prescription de période, l'enfant en dessous de cinq ans n'étant pas soumis à obligation scolaire. Dans tous les cas, l'aide est attribuée à un enfant jusqu'à la veille de ses 18 ans. Une brochure de présentation des séjours est à la disposition des familles.

Pour tout renseignement et retrait des dossiers :

Vacances collectives

Carrefour Municipal Mozart, tél. : 04 76 29 80 65

Vacances familiales :

CCAS, 27 av. A. Girard,

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h 30 (17h le vendredi),

04 76 29 80 20

et sur

+ www.ville-pontdeclaix.fr

L'école privée Sainte Agnès s'est vue dans l'obligation de demander refuge à la commune à la suite de graves dégâts des eaux dans les bâtiments qu'elle occupe rue de Stalingrad. L'exécutif municipal a décidé d'offrir une solution provisoire aux 51 enfants (dont 38 pontois) qui fréquentent l'école en lui louant jusqu'à la fin de l'année scolaire les locaux vacants de l'ancienne école Taillefer.

IL NE FAUT PAS SUPPRIMER DES POSTES D'ENSEIGNANTS

Le conseil municipal s'est montré unanime et a donné un avis négatif à la proposition de l'Inspection Académique ; soumise pour avis au maire, elle consiste en la suppression de deux postes d'enseignants dans les écoles maternelles du Coteau et Pierre Fugain, et un poste à l'école élémentaire Villancourt. Corinne Grillet, adjointe à l'éducation populaire s'est déclarée inquiète et a souhaité "réaffirmer (son) attachement, ainsi que celui de toute la municipalité à un service public de qualité". Selon elle, les différentes hypothèses envisagées si les directives de l'Inspection étaient appliquées porteraient à plus de 30 le nombre d'enfants par classe "bien au-dessus du seuil des 27 par classe qui s'applique dès lors que les écoles de la commune sont classées en Réseau de Réussite Scolaire (RSS) comme c'est effectivement le cas". L'ensemble

du conseil municipal faisait remarquer que la ville s'engageant en outre dans un vaste programme d'urbanisation qui démarrera prochainement par la construction près de 180 logements sur le site des 120 toises, le quartier en serait complètement restructuré et l'impact démographique sur la zone de recrutement de l'école Villancourt, immédiat. Le conseil municipal s'est exprimé sous la forme d'un vœu qui a été adressé au préfet, représentant de l'Etat et à l'Inspection Académique. Depuis, la suppression d'un poste de co-enseignant à l'école élémentaires des Iles de Mars ayant été annoncé, les élus ne manqueront pas d'exprimer leur inquiétude tout comme devant les menaces de suppression qui pèsent sur les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficultés (RASED).

DES PASSERELLES POUR L'EAU

Dans le cadre de la journée mondiale de l'eau le Syndicat intercommunal des eaux de la région grenobloise (Sierg) propose une rencontre avec les associations qui reçoivent l'aide financière du syndicat pour la réalisation de projets de solidarité internationale : Alesiah, Amitié Isère-Dagaba, Bédouins Echanges Isère, Comité Echanges Isère-Kivu, Energie sans frontière, ...
samedi 24 mars de 13h à 17h au SIERG (Echirolles, Immeuble Le Verseau, 1 rue de Normandie, tram A arrêt Surieux)
www.sierg.org

VIDE GRENIER

De l'Ass'idem le 1er mai, sur le parking de l'Amphithéâtre ; emplacement de 4 m sur 4 à 10 euros ; s'inscrire dès maintenant :
06 24 97 60 31
ou 06 81 96 62 87

LE 22 MARS À LA MAISON DE L'HABITANT CRÉE TA BOITE, CRÉE TON EMPLOI

C'est une initiative de la Métro qui tente de créer la rencontre entre des jeunes, déjà décidés ou sur le point de l'être, à créer leur activité et des plus anciens qui ont franchi le pas et peuvent témoigner de leur démarche, difficultés, des étapes clés à franchir pour en arriver à créer son emploi. La ville de Pont de Claix à travers la Mission locale et la maison pour l'emploi est particulièrement investie dans la journée qui s'articulera autour de stands proposés par les partenaires, des conférences (à 15h, 16h et 17h) et le dépouillement du concours qui verra récompensée la meilleure idée de création d'activité. Le thème des conférences concerne aussi bien les différents statuts que la fiscalité ou la couverture sociale de l'entreprise ; des temps de rencontre privilégiés entre des jeunes et des entrepreneurs, des structures d'accompagnement, des financeurs, sont également prévus.

Le formulaire d'inscription au concours (doté d'un prix) est téléchargeable et disponible en même temps que le programme sur le site internet www.ville-pontdeclaix.fr, à la Maison pour l'emploi et dans les équipements municipaux

LAISSEZ VOUS EN CONTER

Eddie pascal, Christine Fenet, Anick Mazzilli et Marie Thérèse Dumas constituent le groupe de conteuses qui se produira à la bibliothèque les mercredis 14 mars et 23 mai prochains à 10h15. Auponkiconta, puisque tel est leur nom du groupe est créé en 2001 dans le cadre d'actions autour du livre et de la lecture. Une formation est dispensée par une conteuse professionnelle, Nathalie Thomas ; depuis le groupe se produit, entre autres, dans les bibliothèques et va à la rencontre des publics : les enfants d'âge maternel sont attendus le 14 mars à la bibliothèque municipale de Pont de Claix, les plus grands le 23 mai. Une ouverture entame la séance, va permettre de capter l'attention et de dérouler le fil des histoires : les contes sortent des recueils, ils peuvent être traditionnels ou complètement originaux, ils peuvent aussi avoir été inventés par l'une des quatre « raconteuses ». Le répertoire d'Auponkiconta est varié et selon que l'auditoire est plus ou moins réceptif s'adapte sans excéder le temps nécessaire à tirer des histoires toute leur saveur.

*Mercredi 14 mars (maternelles) mercredi 23 mai (élémentaires)
à 10h15, Bibliothèque municipale Aragon,
place Michel Couëtoux, entrée libre.*

Pont de Claix pour le service public



L'essentiel des débats autour des finances publiques et des budgets des collectivités particulièrement rétrécis dans la dernière période porte sur le maintien voire l'amélioration du service public pour tous les habitants d'un territoire. Parce qu'en temps de crise, il garantit l'égal accès de tous à l'éducation, la santé, les services à la personne, de la petite enfance à l'aide aux personnes âgées et dépendantes, l'eau, la culture ; quelle que soit la compétence dont ils relèvent, les services publics s'inscrivent dans les valeurs de liberté, d'égalité de fraternité et de laïcité qui sont celles de la République. Celles qui ont pris place il y a trois ans sur le fronton de l'Hôtel de ville ; leur objet est la personne elle-même, proches ou « de proximité », le contrôle des élus et des usagers garantit la transparence de leur gestion : c'est pourquoi, tout naturellement en cette année 2012, et après l'adoption d'un budget tout entier dédié à son amélioration, la municipalité a souhaité en adresser à ses administrés une sorte de bilan et exprimer son attachement. On verra donc fleurir dans le mobilier urbain des affiches « Pont de Claix pour le service public » qui traiteront de la restauration, de l'enfance et la jeunesse, des personnes âgées, de la tranquillité publique, du cadre de vie... tout ce qui détermine la qualité de notre vie quotidienne et fait du service public un bien commun... et aussi le patrimoine de ceux qui n'en ont pas !

SINTERTECH : LE SOUTIEN

250 salariés des sites de Pont de Claix et Veurey de Sintertech (groupe Fédéral Mogul) se sont mobilisés le 24 janvier. Par un communiqué, le maire Christophe Ferrari a tenu à exprimer son inquiétude et à « apporter son soutien aux salariés (...) qui se mobilisent pour défendre leur emploi. Au moment même où de gros investissements sur le site de la plate-forme chimique de Pont de Claix font la preuve qu'une politique industrielle ambitieuse est une nécessité impérieuse pour contrer les fermetures d'usines et pertes d'emplois industriels qui s'ensuivent, il prend acte des déclarations des salariés de l'usine de Pont de Claix selon lesquels le plan proposé par la direction – à l'origine de la mobilisation – s'inscrit au contraire dans un projet de réduction de l'entreprise et d'abandon d'une activité à haute technologie. Il recevra les salariés et fera tout ce qui est en son pouvoir pour que l'emploi industriel soit préservé et relancé sur le territoire ».

MERCREDIS DE L'APPRENTISSAGE

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Vous préparez un cap ou un bac pro en apprentissage ? La chambre de commerce et d'industrie et la chambre des métiers et de l'artisanat de l'Isère informent sur les métiers, les formations, le contrat d'apprentissage, en entretiens individuels (le mercredi à 13h30) sur inscription au 04 76 70 82 14 ou 04 76 28 25 45 www.cma-isere.fr - www.grenoble.cci.fr

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 22 AVRIL ET 6 MAI ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 10 ET 17 JUIN

Le bureau de vote N°1 et le bureau centralisateur qui étaient jusque là situés à la Maison des sociétés sont transférés à l'école Jules Verne (ex. école du Bourg située rue Parmentier). Le bureau de vote est installé dans les locaux de la cantine, le bureau de déclaration des résultats est sous le préau couvert, le bureau centralisateur dans la salle de classe qui jouxte le préau.

Police municipale : tél. : 04 76 29 86 10

Le maire, officier de police judiciaire exerce sous l'autorité du procureur de la République et sous la sienne la police municipale veille à :

- assurer le bon ordre, la sécurité, la sûreté, la salubrité et la tranquillité publique (L2212-5 du code général des collectivités territoriales) ;
 - la bonne application des arrêtés municipaux ;
 - le relevé des infractions routières ;
 - le relevé des infractions au code de la voirie routière (L116-2 du code de la voirie routière), au code de l'urbanisme, au code de la santé publique. Elle remplit un rôle de police de proximité en appui de la gendarmerie.
- La police municipale est amenée à intervenir dans les problèmes de voisinage ou de violences intra-familiales

A VOTRE SERVICE



Le service de l'état civil sera exceptionnellement fermé au public le sam. 7 avril

Mairie

www.ville-pontdeclaix.fr
Place du 8 mai 1945
04 76 29 80 00

Etat civil, passeports biométriques

Lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h
Samedi : 9h -12h
Place de la scierie
04 76 29 80 02

PIMMS 12 av. C. de Gaulle
04 38 92 10 33

Centre communal d'action sociale (CCAS)

27 av. Antoine Girard,
04 76 29 80 20

Centre social Irène Joliot Curie,
04 76 29 86 40

Centre social Jean Moulin
04 76 29 86 60

Maison pour l'emploi
Place Winsen Luhe
04 76 29 86 20

L'Escale
04 76 29 86 90

Maison de l'Habitant
av. des Iles de Mars,
04 76 29 86 29

Centre de planification et d'éducation familiale
04 76 29 86 50

Petite enfance La Ronde des Couleurs
04 76 29 80 24

Restaurants scolaires périscolaire / vacances
04 76 29 80 65

Bibliothèque
04 76 29 80 95

Flottibulle 04 76 29 86 00

Résidence et service personnes âgées
04 76 29 86 70

Service maintien à domicile et Le FIL
04 76 29 80 22

Déchetterie de Pont de Claix
43 av. du Maquis de l'Oisans
04 76 40 39 43

lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi :
8h30 - 11h30
et 14h - 17h30
mardi : 14h - 17h30
Pour toutes vos questions sur le tri, la collecte des déchets ménagers et les déchetteries de l'agglomération grenobloise
Numéro vert : 0800 50 00 27
www.la-metro.org

Service collecte, Déchetterie et tri sélectif Groupement SUD Métro
04 76 33 16 63

PERMANENCES ASSOCIATIVES

Confédération nationale du logement (CNL)

Défense des locataires, des propriétaires occupants, des consommateurs le 2ème lundi du mois de 10h30-12h30 à la Maison de l'Habitant

Aide information aux Victimes (AIV)

aiv.grenoble@wanadoo.fr
Information sur les droits des victimes et accompagnement dans leurs démarches 1er et 3ème mercredis du mois de 9h à 11h30, centre social Irène Joliot Curie sur rendez-vous : 04 76 29 86 40

ADATE

(Association dauphinoise pour l'accueil des travailleurs étrangers)
adate@adate.org - www.adate.org
Vendredi 9h30-11h30, centre social Irène Joliot Curie, sur rendez-vous : 04 76 29 86 40

PERMANENCES CONSEILS

Conciliateur-médiateur

Reçoit en mairie, 1er et dernier vendredi du mois 9h30-12h : sur rendez-vous, au 04 76 29 80 00

Avocat-conseil

l'avocate reçoit dans les locaux de la bibliothèque tous les jours sur rendez-vous au 04 76 29 80 62 le samedi matin tous les quinze jours de 9h à 12h.

Architecte-conseil

Reçoit sur rendez-vous un mercredi par mois de 14h à 17h, au service de l'Urbanisme, av. du Maquis de l'Oisans. Rendez-vous : 04 76 29 80 55

PERMANENCES DES ÉLUS

2 conseillers municipaux ont été délégués par le maire et le conseil municipal pour recevoir les habitants et leurs suggestions. Ils reçoivent sur rendez-vous :

Alain Soler -
06 76 51 15 65
Maurice Alphonse -
06 76 51 48 73

Le maire, Christophe Ferrari, reçoit sur rendez-vous au 04 76 29 80 80 ou sur demande écrite.

5 & 6
AVRIL 2012

Lutherie monumentale contemporaine avec matériaux archaïques

« **Grandeur Nature** » est un spectacle transversal au sens où il traverse plusieurs disciplines artistiques, dans un espace qu'elles interpellent chacune à leur manière mais ensemble dans une vibration intime et partagée. Les acteurs deviennent tour à tour musiciens, danseurs, personnages d'une histoire qui renvoie chaque spectateur à son imaginaire. Les gestes qu'ils soient producteurs de musique ou volontairement dansés entrent en dialogue et résonnent étroitement avec la surprenante forêt sonore dynamique et ludique qui envahit l'espace de représentation.

Trois hommes dans un bateau

Gill Viandier est architecte avant de devenir danseur ; également musicien il s'intéresse aux performances fondées sur l'appréhension des espaces publics urbains et le rôle du spectateur. Denis Tricot avait lors de la saison dernière invité les spectateurs de

l'Amphithéâtre à une magistrale promenade urbaine, de nuit, sur les traces de Pontoises et de Pontois témoins anonymes à travers les rues et jusqu'à la gare qu'il avait tour à tour allumés, perturbés et donner à voir sous des angles différents, comme retravaillés par son art. Car Denis Tricot installe des sculptures éphémères composées de fils de bois ou d'arcs, elles inventent une écriture dans l'espace urbain à laquelle la musique électroacoustique d'Eric Cordier, libre et improvisée, donne une tonalité toute particulière.

On peut assister à l'installation de l'instrument monumental la veille de la première représentation et les artistes pourront répondre aux questions.

Le lieu choisi à Pont de Claix pour cette monumentale aventure est la pelouse de Flottibulle, la scène s'y tient les jeudi 5 avril à 20h et vendredi 6 à 19h.
Durée : 40 mn, l'entrée est libre.
Renseignements : L'Amphithéâtre, 04 76 99 83 77

+ www.amphitheatre-pontdeclaix.fr

Y' a pas fête :

les rendez-vous à ne pas manquer

Deux soirées de concert et musique proposées au foyer municipal en avril et en juin avant d'investir la pelouse du stade Maisonnat pour deux jours de fête en septembre, tels sont les projets de la dynamique association des Iles de mars, Ass'Idem. « *Y' a pas fête* » dont la première édition avait souffert de l'humidité d'un mois de juin pluvieux est un festival organisé par les bénévoles d'Ass'Idem dans le souci de témoigner de l'existence en un même lieu de la diversité des cultures et des peuples...

Au programme du 20 avril au foyer municipal : Reggae Steel Roots (Avignon), Les 40 batteurs (Grenoble) et Sound Ass'Idem, (DJ : entre îles de la Martinique et de Mars)

La soirée du 29 juin, sur le même modèle sera plutôt « groove » ; quant aux *deux jours de fête programmés les 14 et 15 septembre au stade Maisonnat*, ils s'organisent autour de 2 scènes. L'une ouverte au tremplin amateurs (en collaboration avec la SACEM) et aux associations. Une vingtaine d'associations travaille actuellement à la préparation du festival, elles seront également présentes avec des stands d'information ; le programme de la scène « professionnels » est en cours d'élaboration !

Y' a pas fête :

Soirée Reggae avec Reggae Steel Roots, Les 40 batteurs et Sound Ass'Idem
Vendredi 20 avril, 20h30, Foyer municipal, av. du Maquis de l'Oisans

Entrée : 5 euros pour tous, buvette sur place

Soirée Groove : vendredi 29 juin
Festival, 14 et 15 septembre, stade Maisonnat
Rens. : 06 24 97 60 31 / 06 81 96 62 87

THÉÂTRE

■ **GREED + CHICOS 21**
Musique. Mise en scène : Alejandro Vinao.
Jeudi 29 mars à 20h. Amphithéâtre.

■ **GRANDEUR NATURE**
Musique, danse, arts plastiques.
Mise en scène : Denis Tricot.
Jeudi 5 avril à 20h, vendredi 6 avril à 19h, dans les jardins de Flottibulle (voir p. 18).

■ **MIGRANCES**
Théâtre, musique. Mise en scène : Eric Macé, C^e des Lumas.
Jeudi 26 avril à 20h. Amphithéâtre.

■ **CENT CULOTTES ET SANS PAPIERS**
Théâtre. Mise en scène : Anne Courel, C^e Ariadne.
Jeudi 3 mai à 14h, vendredi 4 mai à 14h et 19h. Amphithéâtre.

Amphithéâtre, Place Michel Couëtoux, Billetterie 04 76 99 83 77
reservation@amphitheatre-pont-declaux.com

CONFÉRENCES

■ **1. 2. 3 GRANDIR À PETITS PAS : SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE**
Conférence d'Aldo Naouri, pédiatre
«Pourquoi éduquer et pourquoi le faire au plus tôt ?»
Mardi 20 mars, 19h30, Amphithéâtre.
Rens. : 04 76 29 80 62

■ **CRÉER SA BOÎTE, CRÉER SON EMPLOI**
Conférence «J'ai une idée. Comment faire, qui peut m'aider?»
Jeudi 22 mars, de 15h à 19h, 19h30, Maison de l'habitant.
Rens. : 04 76 29 86 20

■ **CONFÉRENCE MUSICALE**
La modalité sous toutes ses coutures... ou comment donner des couleurs à la musique depuis le Moyen-Âge jusqu'au jazz.
Vendredi 30 mars, à 19h, 19h30, Salle des Charpentes, Moulins de Villancourt.
Rens. : 04 76 29 86 20

ANIMATIONS

■ **MATINÉE CONTES**
Par l'association Auponkiconta.
Pour les 6-10 ans.
Mercredi 14 mars, de 10h15 à 11h.
Bibliothèque municipal Aragon, place Michel Couëtoux.
Rens. : 04 76 29 80 95

■ **SALON DES COLLECTIONS**
Exposition de collections et échanges. Entrée libre.
Samedi 17 mars de 14h à 18h et dimanche 18 mars de 9h à 18h. Boulo-drome des 2 Ponts. Rens. : 04 76 29 80 62

■ **MATINÉE FOLIE**
Dans le cadre de la semaine de la petite enfance «1, 2, 3 grandir à petits pas». Pour les enfants de 2 à 4 ans. Intervenants : Folije.
Mercredi 21 mars, de 10h à 12h. Bibliothèque municipal Aragon, place Michel Couëtoux. Rens. : 04 76 29 80 95

■ **SORTIE AVEC LE TEMPS LIBRE À Chichilienne.**
Jeudi 22 mars. Rens. et inscriptions : Beau Site, avenue Antoine Girard, les jeudis de 13h30 à 16h30

■ **VIDE-GRENIER ET FOIRE AU BOUDIN**
L'ASPCF sports mécaniques organise pour la troisième année consécutive un vide-grenier et une foire au boudin.
Dimanche 25 mars de 8h à 20h
Place Salvador Allende.
Rens. : 04 76 98 10 76

■ **LOTO DE L'UNRPA**
Mardi 27 mars, de 14h à 17h30, au foyer municipal. Rens. et inscriptions : Beau Site les mardis de 13h30 à 17h

■ **GOÛTER DE PRINTEMPS AVEC LE TEMPS LIBRE**
Mercredi 28 mars. Rens. et inscriptions : Beau Site les jeudis de 13h30 à 16h30

■ **MELT'IN POT 2012**
Organisé par l'association ArtyShow.
Vendredi 30 : à partir de 18h30, vernissage de l'exposition et intervention de Yannis Kamarinos.
Samedi 31 : intervention musicale de Piero Quintana et performance de l'artiste Ludovic Greco.
Dimanche 1^{er} : démonstration de cirque suivie d'une déambulation clownesque par Jean-Luc Presty
Du 30 mars au 1^{er} avril, aux Moulins de Villancourt, 83, cours St-André. Rens. : contact@artyshow.net

■ **SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**
Expositions : autour de question de la bio-diversité «Le Corridor» et sélection de livres (Bibliothèque), Les crapauds calamites (Flottibulle), Consommons autrement, Consommons mieux (l'Escal), Les serpents (Centre social Jean Moulin), Développement durable et services municipaux (CS Jean Moulin), film, contes, buffet bio, débats, rencontres : le lundi 2 avril à partir de 17h30 au CS Jean Moulin... et dans différents lieux les jours suivants.
Du 2 au 6 avril. Programme complet : www.ville-pontdeclaux.fr

■ **CAFÉ DES AIDANTS**
Vous vous occupez d'un parent âgé, d'un proche malade ou handicapé et vous souhaitez en discuter : rdv à la résidence des personnes âgées I. Joliot-Curie, tous les premiers

AGENDA

CARNAVAL

* PONT DE CLAIX *

SAM. 24 MARS*

14h : départ du char et de la parade devant l'école Jules Verne
14h30/40 : rendez-vous au croisement av. des Îles de Mars/rue Mozart
15h/15h10 : rendez-vous au square A. Girard
15h30/45 : arrivée au parc Jean de la Fontaine. Animations et buvette.
À partir de 16h30 : mise à feu du bonhomme carnaval.

A PARTIR DE 14 H

Venez avec de quoi faire du bruit !

* ANNULATION EN CAS D'INTÉMPÉRIES

RENSEIGNEMENTS : 04 76 29 80 62

lundis du mois, de 14h à 16h.
À partir du 2 avril. Rens. et inscriptions : 04 76 29 80 22

■ **VIDE-GRENIER**
Organisé par l'Ass'Idem.
Mardi 1^{er} mai, sur le parking de l'Amphithéâtre. Rens. : 06 24 97 60 31 ou 06 81 96 62 87

OFFICIEL

■ **CONSEIL MUNICIPAL**
Jeudi 22 mars, à 20h30 salle du Conseil. Rens. : 04 76 29 80 06

EXPOSITIONS

■ **2010. L'EAU MONTE**
Peintures d'Anne-Laurence Terrasse.
Jusqu'au 24 mars, du lundi au samedi de 15h à 19h, aux Moulins de Villancourt, 83, cours St André.
Rens. : 04 76 29 80 62

■ **ABOLITION DE L'ESCLAVAGE**
La France est le premier Etat à avoir qualifié de crime contre l'humanité la traite négrière et l'esclavage et à avoir décrété une journée nationale de commémoration : le 10 mai.
En 12 panneaux, l'exposition « Une histoire de l'esclavage jusqu'à son abolition en 1889 » posent des questions d'actualité.
Du 2 au 16 mai. Bibliothèque municipale Aragon, place Michel Couëtoux.

MUSIQUE

■ **SOIRÉE MUSICALE**
Animée par les élèves de la classe de guitare (Anne Bresson) du conservatoire de musique Jean Wiéner, la soirée s'inscrit dans le cadre de la commémoration de l'abolition de l'esclavage avec des « Chants de la liberté ».
Mardi 15 mai à 18h, Bibliothèque municipale Aragon, place Michel Couëtoux. Entrée libre.

SPORT

■ **MEETING GDP VENDOME**
16 meilleures quadrettes internationales de boule lyonnaise issues de 16 villes différentes.
Samedi 24 et dimanche 25 mars, Boulo-drome. Entrée libre.
Rens. : 04 76 29 80 44

■ **FINALE NATIONALE WPC FRANCE**
Force athlétique et développé couché. Pesées vend. 13 et sam. 14 avril. Toutes les infos sur : www.ville-pontdeclaux.fr
Samedi 14 et dimanche 15 avril, Foyer municipal de Pont de Claix. Entrée libre. Buvette sur place.
Rens. : 04 76 29 86 90



François Da Cruz

**La boucherie
du Centre bourg
a trouvé reprenneur :
François Da Cruz
a ouvert sa boutique
le 6 octobre dernier.**

Parti de rien, François Da Cruz s'est « construit tout seul ». Un parcours atypique pour ce diplômé d'électrotechnique qui a appris la boucherie à 15 ans, « en parallèle de l'école ». Tour à tour saisonnier dans le bâtiment, gérant d'un bar restaurant, il « boucle la boucle » sur le tard, en intégrant un grossiste en viande, la Sté Couturier. Quelques années plus tard, il est propriétaire d'un atelier de découpe agréé CEE « François distribution » à Fontaine, ainsi que de deux boucheries de détail, à Fontaine et Echirolles. Il vend ses fonds de commerce à ses salariés avant de venir s'installer à Pont de Claix, dans cette boucherie qu'il a lui-même fournie quand il était grossiste : « ici, j'ai servi tous les bouchers successivement depuis M. Alfred Forte ! Après une prise de conscience, j'ai fait un choix ! » avec pour objectif : « lever le pied », lui qui consacrait 6 jours par semaine, 14 heures par jour, à son entreprise. « On finit par tout sacrifier, sa famille, sa santé »...

Remise des clés en juillet, deux mois de travaux pour « tout remettre en état, c'était très vétuste, racheter tout le matériel », puis la boutique ouvre, le 6 octobre. « On a bien démarré, et la fin de l'année a été au-delà de nos espérances. Depuis janvier, la progression stagne ». La faute au contexte économique ou au froid ?, François Da Cruz reste confiant : « quand on reprend un magasin qui a fermé, il faut prévoir un an pour se faire une idée objective ». La concurrence est loin, « il y a un réel besoin de commerces de proximité ». Malgré la crise, ou à cause d'elle, « les clients préféreraient manger moins mais meilleur. » Le boucher en profite pour rétablir une vérité : « à qualité égale, les grandes surfaces ne sont pas moins chères ! ». L'objectif est donc de développer suffisamment pour pouvoir embaucher un autre salarié. « Pour bien gérer, il faut pouvoir se dégager du temps ; c'est un métier difficile et contraignant. Mais la clientèle ici est sympathique, je n'avais jamais eu un tel accueil ! »

PONT DE CLAIX UNE VILLE À VIVRE

Nos concitoyens vivent une crise grave. La précarité va donc en augmentant pour les plus fragiles. Touchés dans leur emploi, dans leur vie sociale, dans leur capacité à se projeter, les Pontoises et les Pontois sont aussi particulièrement touchés dans leur habitat. Les mécanismes de solidarité doivent pouvoir agir profondément et durablement sur les conditions de vie des habitants. C'est pourquoi la municipalité a fait le choix de travailler sur 2 axes depuis 2008. Le premier consiste à construire un dialogue régulier avec les bailleurs sociaux pour qu'une action coordonnée puisse être mise en oeuvre sur toute

la ville: à la commune de traiter le cadre de vie et les aménagements comme l'entretien extérieurs, aux bailleurs le soin de renouveler l'habitat et d'améliorer les conditions de vie dans le bâti. C'est ainsi que sur le quartier Iles de Mars Olympiades notamment, les efforts conjugués commencent à porter leurs fruits. Ce sera le cas plus fortement encore en 2012, 2013 et 2014. Le deuxième axe est de continuer à apporter soutien et financement aux copropriétés privés pour la rénovation du bâti. Ce travail de longue haleine porte ses fruits, notamment sur la résidence St-André, sur Arc en ciel et

bientôt sur Villancourt. Nous continuerons à porter cette dynamique dans les années qui viennent.

Pont-de-Claix, dans les prochaines années, va se développer. Il faut tout mettre en oeuvre pour ne pas créer une ville à 2 vitesses. Tous les Pontois ont droit à la qualité énergétique, architecturale, dans l'espace public.

La mairie seule ne peut pas tout mais elle doit continuer à soutenir toutes les initiatives allant dans le bon sens. C'est ce qu'elle fait !

Sam Toscano, président du groupe majoritaire "Pont de Claix, une ville à vivre"

PONT DE CLAIX VOIT PLUS LOIN, GROUPE COMMUNISTE ET DIVERS GAUCHE

A Pont de Claix, des communistes savent travailler à l'intérêt général...

Vous trouverez ci-après le communiqué adresser par notre Groupe au Dauphiné Libéré suite à l'article paru le 6 Février 2012, intitulé "Que reste-il du Communiste ?".

Il y a aussi des communistes qu'on ne voit pas toujours mais qui agissent au quotidien et savent influencer les orientations municipales dans un sens favorable aux milieux populaires à

un moment où les politiques libérales exposent un nombre croissant de nos concitoyens aux pires difficultés professionnelles et sociales..

La démarche que nous avons su impulser avec d'autres (communistes, sympathisants, syndicalistes..) est donc constructive. Elle écarte à la fois la complaisance vis-à-vis d'une équipe municipale dont nous ne partageons pas toujours les orientations et le sectarisme aveugle condamné à l'impuissance qui s'est toujours montré inca-

pable de construire une alternative. Cela nous a permis de gagner en crédibilité, d'obtenir la présidence de deux commissions (finances et urbanisme) et de pouvoir travailler dans toutes les autres.

Bernadette CEREZA, Dolores RODRIGUEZ, Mebrok BOUKERSI

UN AVENIR POUR PONT DE CLAIX

Bientôt nous aurons à élire le Président de la République pour les cinq ans à venir. - Soit notre Président sortant, efficace, qui a permis de maintenir notre essentiel, malgré la crise profonde qui secoue le monde et qui nous secoue, certes avec des mesures pas toujours très populaires, mais nécessaires, courageuses et indispensables.

Il a su, de plus, avec les Dirigeants européens et les milieux financiers, impulser les compromis nécessaires pour soutenir et aider des pays en grandes difficultés, comme la Grèce ou l'Espagne, dirigés par des partis socialistes.

- Soit entre autres, un candidat du parti socialiste, ennemi de la finance, qui est

prêt à taxer à 75% les revenus d'une partie de ceux qui créent des emplois et investissent en France, au risque de les voir s'exiler vers des pays plus accueillants, avec leurs capitaux, qui alors feront défaut à la reprise.

Ainsi, en contre partie, ce candidat souhaite surimposer ceux qui ne peuvent s'expatrier. En effet il avait confirmé que l'impôt sur le revenu augmenterait en cas de la gauche au pouvoir pour les "riches" dont le revenu est supérieur à 4000 par mois.

- Mais le plus important reste l'emploi, créateur de richesse.

Pour créer de l'emploi, il faut être compétitif, vis à vis bien souvent de pays

émergent dont le coût de la main d'œuvre est nettement inférieur.

Pour rivaliser et maintenir, voire augmenter l'emploi, il est donc important de baisser le coût de la main d'œuvre et d'augmenter les taxes à l'entrée en France. Les charges du travail étant alors moins importantes, le pouvoir d'achat des salariés augmente.

A noter que les délocalisations deviennent aussi, de fait, moins attractives.

C'est ce qui a été proposé par l'équipe actuelle, vivement critiqué par l'opposition.

Aux Pontois de se déterminer pour leur avenir.

M. DITACROUTE, Conseiller Municipal

Il y a cinquante ans, l'Algérie...

Les accords d'Evian entrent en vigueur le 19 mars 1962 ; ils signent la fin des hostilités entre la France et le Front de Libération nationale (FLN) algérien et prévoient la formation d'un Etat algérien indépendant. Que sait-on de la guerre d'Algérie à Pont de Claix ? Une première réponse pourrait être : comme ailleurs, ce que l'on en apprend dans les manuels d'histoire, puisque service public de l'éducation nationale a le mérite d'offrir à tous les enfants de France, où qu'ils se trouvent, quel que soit l'établissement qu'ils fré-

quentent, le même enseignement. Or, selon certains avis éclairés « *malgré les avancées, les manuels scolaires peinent à enseigner l'histoire coloniale et à désigner les "événements d'Algérie" par leur vrai nom : une guerre* » (M. T. Moschino in *Manière de Voir - le Monde diplomatique - n°121*). On estime à près de 2 000 000 le nombre de jeunes appelés (ou « *rappelés* » : réservistes ayant terminé leur service militaire) métropolitains qui ont servi en Algérie entre 1954 et 1962 ; parmi eux, Henri Girard, Pontois, qui n'en est pas revenu.

En 1992 le réalisateur Bertrand Tavernier vient à Grenoble pour recueillir les témoignages de jeunes gens qui furent appelés quelque trente années auparavant pour faire la guerre en Algérie. Il choisit Grenoble à cause de la proximité du Vercors (terre de résistance) et parce que le 18 mai 1956 s'y est tenu une des plus importants manifestations contre le départ des appelés par le blocage des voies de chemin de fer ; il choisit aussi Pont de Claix, pour son unique mort de la guerre d'Algérie et pour sa rue du 19 mars 1962. Le film s'appelle « *La guerre sans nom* », la scène se passe dans le restaurant qui se situait sur le cours Saint-André, à l'enseigne « *Le Provençal* » : quatre hommes sont réunis pour évoquer le souvenir d'un cinquième, disparu : Henri Girard, décoré d'une Croix de la Valeur Militaire et deux citations pour actes de courage, mort là-bas en janvier 1959. La soeur, Andrée Turrelle raconte comment à l'heure du déjeuner le maire de la commune accompagné d'un adjoint viennent annoncer la nouvelle qu'ils ont reçue par télégramme. Robert, René, Raymond et Bernard racontent l'ultime embuscade qui fut fatale à leur compagnon du 6ème BCA. Les sources officielles françaises font état de près de 65 000 blessés et 25 000 morts durant cette guerre de 8 années ; des chiffres à multiplier par dix s'agissant du camp algérien.

La plupart des participants à la guerre d'Algérie se sont retrouvés dans la Fédération Nationale des anciens combattants d'Algérie, Maroc, Tunisie (FNACA), pacifiste et anticolonialiste,

à l'initiative de la date du 19 mars 1962 pour commémorer la fin de la guerre. On a pu voir dans la dernière période, le gouvernement tenter de promouvoir au rang des dates commémoratives une autre date que celle des accords d'Evian, qu'il voulait plus significative de la fin des guerres coloniales. La municipalité de Pont de Claix a décidé de s'en tenir pour l'heure aux préconisations de la fédération d'anciens combattants.

Il y a 50 ans

A partir des listes nominatives des habitants de la commune pour 1962, il est possible d'établir que 113 personnes nées en Algérie avant son indépendance et absentes des listes de 1954, originaires pour la plupart de Constantine, habitent dans des baraquement rue du Drac (actuellement rue des Résistants), et que 108 d'entre elles répondent à la profession de manœuvre. Une quarantaine d'autres, originaires de Constantine, Mostaganem ou Setif, a pour adresse les baraquements PBU (pour Progil) rue de Stalingrad, on y dénombre plus de 30 manœuvres et... 1 coiffeur ; un ou des baraquements sont également signalés au Canton, entièrement, là encore, occupé(s) par des manœuvres. Tout porte à croire que la période de plein emploi qui s'ouvre dans les années 60 a trouvé dans les conséquences de la guerre d'Algérie un véritable terreau et permis aux industries établies à Pont de Claix de recruter la main d'œuvre dont elle avait besoin. Le 8 Février 1962, à Paris les forces de l'ordre chargent un rassemblement

français contre l'organisation Armée secrète (OAS) tuant neuf français à la station de métro Charonne. L'enterrement des victimes, cinq jours plus tard,



rassemble un demi-million de manifestants. Les accords d'Evian sont signés le 18 et le cessez le feu est mis en oeuvre dès le lendemain. L'indépendance de l'Algérie sera ratifiée par un référendum en France le 8 avril et en Algérie le 1er juillet. Le 14 avril, le premier ministre Michel Debré, démissionne, il est remplacé par Georges Pompidou. Le 5 juillet l'Algérie proclame son indépendance. Début de l'exode des Européens en France ●

La guerre sans nom, appelés et rappelés en Algérie 1954/1962 un film de Bertrand Tavernier et Patrick Rotman, réalisation Bertrand Tavernier, disponible à la Bibliothèque Municipale Aragon. (Abonnement gratuit pour les Pontois)

Dans l'ombre de Charonne roman graphique de Désirée et André Frappier, éditions Mauconduit, préface de Benjamin Stora

VOIR BIBLIOGRAPHIE CI-CONTRE

Sauvèrent la mise	Ferions le mort	Sans coïns	Portent les voiles	À une certaine place	Matière à bougie	Perruche ou perroquet
Geai comme pinson	Déshonoré	Obtenu en partie à l'envers	Tombe des nues	Vieux bloc	Travaux en cours	
					Rouges de colère	
Preennent parties						
Distribuerai des taches						
Petit qui cacarde			Coutumes	Classe la voiture!		
Après-midi				Charpentée		
	Pédophage !	Tête-à-tête			Proféra	
		Possessif			Un set à refaire	
Fasse le poireau					Nous avons (2 mots)	
Cocotte					Insecte aquatique	
			Tire sa rame	Entourés à l'envers		
				Os		
Elles fouettent						Fait la peau lisse
Être grand ouvert						
			Un étranger		Exemple de bêtise	
			Au centre de Jarrie			
Se tire avec la caisse	Sur la Bidassoa			Lames inversées		
	Bibi			Roi de cœur		
					Balles au centre	Note
						Grillé
Pas question			Part en vadrouille			Dupont en Chine
Extrême maigreur						
				S'exprimer comme un duc		

Solution page 2

A l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la conclusion de la guerre d'Algérie de nombreux ouvrages paraissent ou sont réédités, ainsi que des films en DVD

DVD

Maurice Audin, la disparition

François Demerliac (1h10)

ed. Montparnasse

Une lecture du conflit à travers la figure d'un jeune mathématicien, militant anticolonialiste, arrêté et disparu en 1957.

Archives, témoignages et entretiens avec Henri Alleg, Raphaëlle Branche et Sylvie Thénault.

La guerre d'Algérie, Yves Courrière et Philippe Monnier (5h07)

ed. Montparnasse

Réalisé en 1972, le premier film sur le conflit entre témoignages et archives, complété par de récents entretiens avec Y. Courrière, B. Stora et Pierre Vidal-Naquet.

LIVRES

Histoire de l'Algérie, Benjamin Stora,

La Découverte, 30 euros

Trois petits ouvrages réunis en coffret

La gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie, Benjamin Stora

La Découverte, poche 13 euros

Les évolutions de la mémoire collective du conflit en France.

Les crimes de l'armée française.

Algérie 1954-1962 . Pierre Vidal-Naquet

La Découverte, poche 8 euros

La dénonciation des exactions françaises par le grand historien engagé pendant le conflit.

La question. Henri Alleg,

ed. de Minuit 6,50 euros

Les récits des tortures infligées au directeur du quotidien "Alger Républicain"

Itinéraire, Robert Bonnaud, préface de

Pierre Vidal-Naquet, ed. de Minuit,

10 euros . *Récit d'un « rappelé »*

Le désert à l'aube Noël Favrelière,

ed. de Minuit 13,50 euros

Le récit d'un soldat qui aide un prisonnier algérien à s'enfuir d'un camp de l'armée française et déserte avec lui à travers le désert pour rejoindre la Tunisie et l'armée de libération nationale algérienne.

Les Belles Lettres Charlotte Delbo

ed. de Minuit 10 euros

La correspondance d'une résistante déportée à Ravensbrück entre 42 et 45 sur la guerre d'Algérie et la presse de l'époque

2012

PONT DE CLAIX POUR LE SERVICE PUBLIC

le patrimoine de ceux qui n'en ont pas !

le service public,



**POUR LA
RESTAURATION**

**750 REPAS 4 JOURS PAR SEMAINE, 250 LE MERCREDI,
4 TONNES DE LÉGUMES 2 TONNES DE FRUITS BIO
SUR 43 SEMAINES, 1 PLAT BIO PAR JOUR DEPUIS PLUS D'1 AN**